



OFFRE DE FORMATIONS À DESTINATION DES ÉLUS LOCAUX



II NOTRE MISSION

Parlons Démocratie a pour objet de **promouvoir la culture et la délibération démocratiques ainsi que la connaissance des institutions politiques**. Pour ce faire, Parlons démocratie fait intervenir des professionnels des institutions publiques dans les établissements scolaires pour contribuer à un enseignement moral et civique captivant.

L'association réalise également, à titre complémentaire, des formations à destination des élus locaux : les bénéfices dégagés par Parlons démocratie dans ce cadre contribuent exclusivement à financer les activités non lucratives de l'association.



Les 300 membres intervenants de l'association disposent tous d'une **connaissance aussi bien théorique que pratique des institutions**, notamment locales, puisqu'ils ont tous travaillé (ou travaillent encore) au sein de celles-ci : collectivités territoriales, services de l'Etat, magistrature, chambre régionale des comptes, Parlement, institutions européennes.



Nous proposons de nombreuses formations autour des thématiques suivantes :

Statut des élus locaux ;

Déontologie et prévention de la corruption ;

Fonctionnement et organisation des collectivités territoriales ;

Relation entre l'Etat et les collectivités territoriales ;

Le contrôle des actes des collectivités ;

Le budget des collectivités ;

Les politiques sociales et de santé ;

Les politiques éducatives ;

L'urbanisme et l'aménagement du territoire ;

La laïcité ;

L'évaluation des politiques publiques ;

La gestion de crise ;

I NOS FORMATIONS

Nous disposons d'un catalogue de formation auquel il est directement possible de s'inscrire :

- soit individuellement, par exemple dans le cadre du droit individuel à la formation des élus locaux ;
- soit dans le cadre d'une formation organisée par votre collectivité.

Vous pouvez également nous contacter pour toute demande particulière ou sur mesure !

Pourquoi suivre une formation Parlons Démocratie ?

- **Approfondir ses compétences** : Budget, urbanisme, éthique, éducation, santé... chaque formation permet d'exercer son mandat avec plus de maîtrise ;
- **Être un élu mieux outillé** : Mieux comprendre ses droits, ses obligations, ses leviers d'action, et les interactions avec les services de l'État ;
- **Sécuriser ses décisions** Limiter les risques juridiques, éviter les conflits d'intérêt, anticiper les contrôles, et agir dans un cadre clair.

L'association Parlons démocratie détient l'agrément pour la formation des élus locaux de la Direction générale des collectivités locales du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.



LES FONDAMENTAUX DU MANDAT

1

Connaître les conditions d'exercice des mandats locaux

Statut de l'élu Rôle de l'élu

Cette formation permet aux élus locaux de mieux comprendre leurs obligations et droits, en abordant la charte de l'élu local de 2015, les principes de gratuité et de disponibilité, ainsi que le droit à réintégration et à la formation. Elle traite également des obligations de transparence, de prévention des conflits d'intérêts et des règles liées à l'indemnité, aux remboursements de frais et au cumul des mandats.

2

Connaître les engagements, droits et devoirs des élus locaux

Statut de l'élu Rôle de l'élu

Cette formation d'une journée permet aux élus locaux de comprendre leur rôle, les conditions matérielles d'exercice de leurs mandats, ainsi que les implications juridiques et pratiques de leur fonction. Elle aborde les régimes indemnitaires, de protection sociale, ainsi que les droits à la formation et les garanties post-mandat.

3**La relation entre l'Etat et les élus locaux****La relation Etat/collectivités territoriales****Le rôle de l'Etat local****Contrôle des actes des collectivités**

Cette formation permet de mieux comprendre le rôle de l'État dans les territoires : préfectures, déconcentration, décentralisation, contrôle de légalité et coordination des politiques publiques. Elle aborde également la gestion et la communication de crise, et se conclut par des exemples concrets et un temps d'échange pour répondre aux questions des élus.

4**La laïcité, un dispositif mal compris, mais susceptible d'apaiser bien des tensions****Laïcité**

Cette formation vise à clarifier les principes de la laïcité en France en déconstruisant les idées reçues, en mobilisant des approches historiques et sociologiques, et en analysant son cadre administratif et juridique. Elle se termine par l'étude de cas concrets proposés par les participants et les formateurs, favorisant une mise en perspective pratique des enjeux.

5**Les prérogatives des collectivités territoriales et des relations multiples avec l'Etat****Relation Etat/collectivités territoriales****Rôle de l'Etat local**

Cette formation offre une vision complète des relations entre l'État et les collectivités territoriales. Elle aborde les principes de la décentralisation, le rôle de l'État local et des associations d'élus, les relations financières, ainsi que les différents types de contrôles (légalité, comptes, anticorruption). Des cas pratiques permettent d'illustrer concrètement les interactions et responsabilités entre les collectivités et l'Etat.

6**Connaître et prévenir les risques déontologiques et pénaux****Déontologie****Prévention de la corruption**

Cette formation vise à renforcer la culture déontologique des élus locaux. Elle aborde les notions clés de conflits d'intérêts et d'infractions à la probité, les bonnes pratiques à adopter, les acteurs ressources en matière d'éthique publique, ainsi que la responsabilité pénale des élus. Des cas pratiques viennent compléter les apports pour favoriser une prévention efficace des risques déontologiques et pénaux au quotidien.

7 — Enjeux et formes de contrôles des actes des collectivités territoriales

Contrôle des actes des collectivités

Cette formation explore le cadre juridique du contrôle des actes des collectivités, le processus de contrôle de légalité, le rôle du comptable public et les responsabilités liées au contrôle des finances publiques. Elle aborde également le rôle des chambres régionales des comptes dans la gestion des collectivités territoriales.



POLITIQUES PUBLIQUES ET ACTIONS LOCALES

1 Conduire des politiques éducatives transverses à l'échelle d'un territoire

Politiques publiques et actions locales Enfance Jeunesse

Formation professionnelle Enseignement

Cette formation propose aux élus une approche complète des politiques éducatives locales : compétences des collectivités, gouvernance des établissements, financement, construction de projets pédagogiques, mise en œuvre concrète et enjeux de la restauration collective. Elle alterne apports théoriques et cas pratiques pour accompagner les participants dans leur rôle stratégique au service de l'éducation.

2 Conduire une politique de santé à l'échelle d'un territoire

Action sociale Santé

Cette formation permet de mieux comprendre l'organisation du système de santé, ses valeurs, ses objectifs et ses principes fondamentaux. Elle aborde le pilotage aux échelons national, régional et local, dresse un panorama des acteurs et des structures du secteur, explore les sources de financement et propose un cas pratique sur l'accès équitable aux soins et les déserts médicaux.

3 Connaître le partage des compétences entre l'État et les collectivités en matière d'éducation

Enseignement Formation professionnelle

Cette formation explore l'histoire des relations entre l'État et les collectivités dans le domaine de l'éducation, en mettant l'accent sur l'implication des municipalités dans le premier et le second degré. Elle aborde les enjeux de la sectorisation scolaire, la collaboration entre élus locaux et personnels éducatifs pour la réussite des élèves, et offre un cas pratique sur la place des collectivités dans les instances scolaires, telles que les conseils d'école et d'administration.

4**Gestion des finances publiques locales****Comptabilité****Budget****Finances****Fiscalité et taxes****Gestion de budget**

Cette formation permet aux élus de maîtriser les bases du budget, de la fiscalité et de la comptabilité locale. Elle aborde les enjeux de la fiscalité, les étapes de construction du budget, les leviers possibles sur les dépenses (comme la masse salariale ou l'investissement), et se termine par un cas pratique sur la négociation budgétaire.

5**Méthodes, objectifs et conditions de réussite de l'évaluation des politiques publiques****Évaluation des politiques publiques**

Cette formation permet d'acquérir une compréhension approfondie de l'évaluation des politiques publiques en France, en abordant ses définitions, finalités et acteurs clés. Elle explore les exigences méthodologiques, les différentes méthodes d'évaluation (quantitatives et qualitatives), ainsi que les biais potentiels. Un cas pratique permet de construire une évaluation à partir de la chaîne des effets, de formaliser des hypothèses et de structurer un comité d'évaluation.

6**Plan communal de sauvegarde – les élus et la gestion de crise****Urbanisme****Aménagement du territoire**

Cette formation permet aux élus de renforcer leurs connaissances sur leurs responsabilités en matière de risques majeurs, d'appréhender les effets du réchauffement climatique, de s'approprier les sept piliers de la prévention et de se préparer à la gestion de crise à travers le plan communal de sauvegarde.

Le coût par élu pour une journée s'élève à 250€ TTC

Chacune de ces formations a été pensée pour durer une journée (7 heures de formation). Dans le cadre de formations organisées par une collectivité, nous pouvons en adapter la durée et le contenu en fonction de vos contraintes et des enjeux auxquels vous êtes confrontés.

I NOS FORMATEURS

L'équipe pédagogique est composée d'une quinzaine de professionnels membres de l'association **Parlons Démocratie** et travaillant (ou ayant travaillé) à haut-niveau dans le secteur public, dans des institutions variées : collectivités territoriales, Parlement, magistrature, préfectures, etc.

Tous sont membres de **Parlons Démocratie** et interviennent auprès d'un public scolaire, universitaire ou élu sur le fonctionnement des institutions.



Christophe Pallez

- Référent déontologue d'élus locaux et des agents de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM)
- Ancien déontologue de l'Assemblée nationale
 - Ancien secrétaire général de l'Assemblée



Philippe Vigouroux

- Directeur général honoraire du Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux
- Ancien conseiller pour les affaires sociales à l'Ambassade de France à Rome



François Duluc

- Administrateur de l'Assemblée retraité
 - Enseignant à Sciences Po
- Ancien adjoint au maire et conseiller général



Jacqueline Donaz

- Directeur Général Adjoint des services d'une métropole et enseignante en droit public
- Ancienne formatrice au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)



François Guichard

- Ancien magistrat
- Ancien directeur de la démocratie, des citoyens et des territoires de la Ville de Paris



Yves Charpenel

- Magistrat honoraire
- Président de la Commission de déontologie des élus du Conseil de Paris



Clément Leroy

Directeur Général des Services d'une commune et formateur au CNFPT



Nicole Klein

Préfète de région honoraire

MODALITÉS DES FORMATIONS

Les formations de l'association pourront être réalisées selon trois modalités, au choix des élus locaux concernés :

- Soit en **présentiel** à proximité de Paris, **dans les locaux loués par Parlons Démocratie** (espace de coworking situé au 104 avenue de la Résistance à Montreuil – 93100), qui disposent de 5 salles de réunion d'une capacité de 20 personnes chacune – l'une d'entre elle est équipée d'un vidéoprojecteur.
- Soit **dans les locaux des collectivités concernées**, moyennant la prise en charge des frais de transport du formateur ;
- Soit **en visioconférence**, Parlons Démocratie disposant d'un compte professionnel à la plateforme Zoom et ayant l'habitude de réaliser des interventions et formations en visioconférence.

Chaque session accueille au minimum 8 participants et au maximum 15 participants, sauf demande spécifique d'une collectivité.



Témoignages

La formation est en adéquation à mes attentes et les sujets ont été traités de façon pertinente ! À côté de ça, l'organisation était parfaite.

MAURICE, maire d'une commune

La formation était hyper intéressante. Elle m'a apporté une clarification dans mes fonctions et m'a fait prendre conscience de l'intérêt d'être vigilant.

BERNARD, maire d'une commune



Formation sur la déontologie le 16/04/2025 à Périgueux

Nous concater

Pour nous solliciter vous pouvez nous écrire à l'adresse :

contact@parlons-democratie.fr

Nous pouvons vous communiquer un devis en fonction de vos besoins.

A l'issue de la formation, nous remettons une attestation de formation aux élus formés.



Association loi de 1901



www.parlons-democratie.fr